



NEMOURS

# DEMANDE DE RÉSERVATION SALLE DES TANNEURS

<b>Jour(s) et date(s)</b>		<b>20__</b>
<b>Entreprise</b>	Nom : Code Postal :	Adresse : Ville :
<b>Association</b>	Nom : Code Postal :	Ville :
<b>Coordonnées du demandeur</b> <b>Adresse mail obligatoire (*)</b>	Nom : Adresse (si différente du siège de l'entreprise ou de l'association) ☎ :	
<b>Particulier</b>	Nom : Adresse Code Postal ☎	Ville @
<b>Précisions concernant la demande</b>	Horaires d'utilisation salle : Horaires de début et fin de manifestation :	
	Motif	Réunion – Assemblée Générale (jusqu'à 23h00 ou plus tard)- Conférence – Repas – Loto – Spectacle – Mariage – Baptême – Soirée dansante <b>Autre (à préciser) :</b>
	Effectif	Nombre de personnes attendues : Capacité de la salle :
	Droit d'entrée	Entrée gratuite <b>oui</b> non Si non, tarif proposé
Horaires	De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 23h00 maximum la semaine et le dimanche De 09h00 à 03h00 du matin maximum le samedi	
Conditions d'occupation	Les salles sont obligatoirement fermées de 12h à 13h30 en semaine <b>Le respect des horaires est impératif. Aucune dérogation ne sera accordée.</b>	

*Ce formulaire vaut réservation, mais ne vaut en aucun cas acceptation.  
Rappel : en cas de force majeure, la Ville de Nemours se réserve le droit d'annuler toute réservation des salles. Aucun dédommagement ne sera dû par la Ville.  
(\*)si cette rubrique n'est pas remplie, le formulaire devra être retiré directement au service Manifestations et Associations. A défaut, cette réservation ne sera pas considérée acceptée.*

**Demande présentée le :**  
**Chèque de réservation (Arrhes) d'un montant de :**  
**Signature du demandeur :**  
*Les arrhes ne sont pas remboursables*

## CADRE RESERVE A LA VILLE DE NEMOURS

**Avis en date du**  
**Conditions tarifaires :**  
(Par décision N°: D.2017.87 du 1<sup>er</sup> janvier 2018)

Nemours le,  
Adjoint au Maire,  
en charge de la Culture et  
du Tourisme

**Anne-Isabelle PAROISSIEN.**